

~~~~~  
**COMMUNE DE BUSWILLER**  
~~~~~

Séance du 06 novembre 2023

Sous la présidence de Monsieur Daniel ETTER, Maire

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

**Membres présents:** Gérard BERBACH, Jean-Jacques BRODUT, Régis ERDMANN, Michèle JACOBI, Katia KLEIN, Olivier KOCHER Patrick KURTZ, Anne RIVOALAND et Jean-Christophe SUSSMANN

Membre absent : Julien BURG

**Secrétaire de séance :** Gérard BERBACH

## ORDRE DU JOUR

### 1. Frais de participation au Congrès des Maires

Monsieur le Maire, Daniel ETTER, ayant manifesté son intention de participer au 105<sup>e</sup> Congrès des Maires de France qui se déroulera à Paris du 21 au 23 novembre 2023,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide que la commune prendra en charge les frais d'inscription qui s'élèvent à 95 €,
- autorise le Maire à émettre le mandat correspondant à l'ordre de l'Association des Maires de France.

### 2. Verger école

Le verger école a été créé afin de faire perdurer les arbres fruitiers de notre paysage dans une époque où ils ont plutôt tendance à disparaître.

C'est aussi un lieu de rencontre pour les habitants de la commune autour de la source Eiler pour se promener ou se reposer.

Néanmoins, ce dernier est aussi utilisé par les propriétaires de chiens et nous constatons des incivilités liées aux déchets et odeurs désagréables de nos animaux de compagnie.

En effet, une multitudes de déjections canines dégradent notre verger qui fait souvent office d'espace de « récré » (jeux) pour les enfants de l'école.

Des plaintes ont été déposées en mairie pour dénoncer un manque d'hygiène publique.

Pour le bien-être de tous et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'interdire l'accès aux chiens avec effet immédiat.

Suivent les signatures de tous les membres présents :